



Saint-Agnan

Bulletin municipal n°29

Octobre 2014



Dans ce numéro:

- Le mot du maire
- L'équipe municipale
- Etat civil
- Délimitation de la commune
- Un city stade à Saint Agnan
- Travaux
- Internet à Saint Agnan
- Le domaine d' Enjaux
- Maitres et chiens
- Le SIRP
- L'école
- Cambriolages
- Le Foot
- L'Ape
- La zumba
- Le comité des fêtes
- La forêt de Gabor
- Association du pays d'en haut
- La recette de Philippe
- Sentiers de randonnées
- Infos pratiques

Le mot du maire

C'est dans un bulletin totalement revu dans sa conception que j'ai le plaisir de vous retrouver. Même si plus de six mois se sont écoulés depuis les élections, toute notre équipe municipale vous remercie pour la confiance que vous nous accordez et soyez assuré que nous mettrons tout en œuvre pour nous en montrer digne.

Certes, la future réforme des collectivités territoriales et l'annonce des baisses des dotations aux communes rendront les équilibres budgétaires plus complexes mais tout sera fait pour que Saint Agnan reste un village où il fait bon vivre. Chacun, quel que soit son âge ou sa passion doit pouvoir s'y épanouir . La transition est facile pour souhaiter une excellente année scolaire aux enfants et à leur famille ainsi qu'une bonne reprise à toutes nos associations .

Brigitte Aubert Parayre



La municipalité

Le conseil municipal

Maire: Aubert-Parayre Brigitte
1° Adjoint: Daydé Patrice
2° Adjoint: Gabouriaud Fabrice
3° Adjoint: Boulpiquante Florent
Conseillers: Carlés Freddy
 De Saint-Blanquat Lionel
 Drapeau Corinne
 Mauré Philippe
 Metge Didier
 Molinier Annie
 Pédaillé Jean-Luc

Elections municipales 2014

Inscrits : 192 (84.21%)
 Votants : 128 (66.67%)
 Exprimés : 125 (65.1%)
 Abstention : 64 (33.33%)
 Votes blancs : 3 (2.34%)

Elections Européennes 2014

Inscrits : 192 (84.21%)
 Votants : 108 (56.25%)
 Exprimés : 104 (54.17%)
 Abstention : 84 (43.75%)
 Votes blancs : 4 (3.7%)

Tableau des délégués et membres des commissions

Commission des travaux	Aubert-Parayre Brigitte Daydé Patrice Gabouriaud Fabrice Boulpiquante Florent	Carlés Freddy Maure Philippe Metge Didier Pedaille Jean-Luc
Commission communication et animation	Gabouriaud Fabrice Boulpiquante Florent Mauré Philippe Drapeau Corinne	Carlés Freddy De Saint-Blanquat Lionel
Commission salle des fêtes	Aubert-Parayre Brigitte Gabouriaud Fabrice Boulpiquante Florent	Drapeau Corinne Mauré Philippe Pedaille Jean-Luc
Commission d'adjudication d'appels d'offres	Titulaires : Aubert-Parayre Brigitte Daydé Patrice Gabouriaud Fabrice Boulpiquante Florent	Suppléants : Maure Philippe Carlés Freddy Metge Didier
C.C.A.S.	Elus par le conseil Municipal: Aubert-Parayre Brigitte De Saint-Blanquat Lionel Drapeau Corinne Mauré Philippe Molinier Annie	Nommés par le maire : Boulpiquante Emmanuelle Corn Ludivine Daydé Yvette Pelfort Christian
S.I.R.P.	Aubert-Parayre Brigitte Boulpiquante Florent	Daydé Patrice Drapeau Corinne
S.I.C.T.O.M.	Aubert-Parayre Brigitte	De Saint-Blanquat Lionel
SIEMN	De Saint-Blanquat Lionel	Metge Didier
CCTA	Titulaire : Aubert-Parayre Brigitte	Suppléant : Daydé Patrice
Commission des impôts directs	Titulaires : Aubert-Parayre Brigitte Daydé Patrice Gabouriaud Fabrice De Saint-Blanquat Lionel Soulié Didier Denuc Sébastien De Saint-Blanquat Jacques	Suppléants : Boulpiquante Florent Mauré Philippe Vigunen Laurent Carles Freddy Molinier Annie Metge André

Etat civil

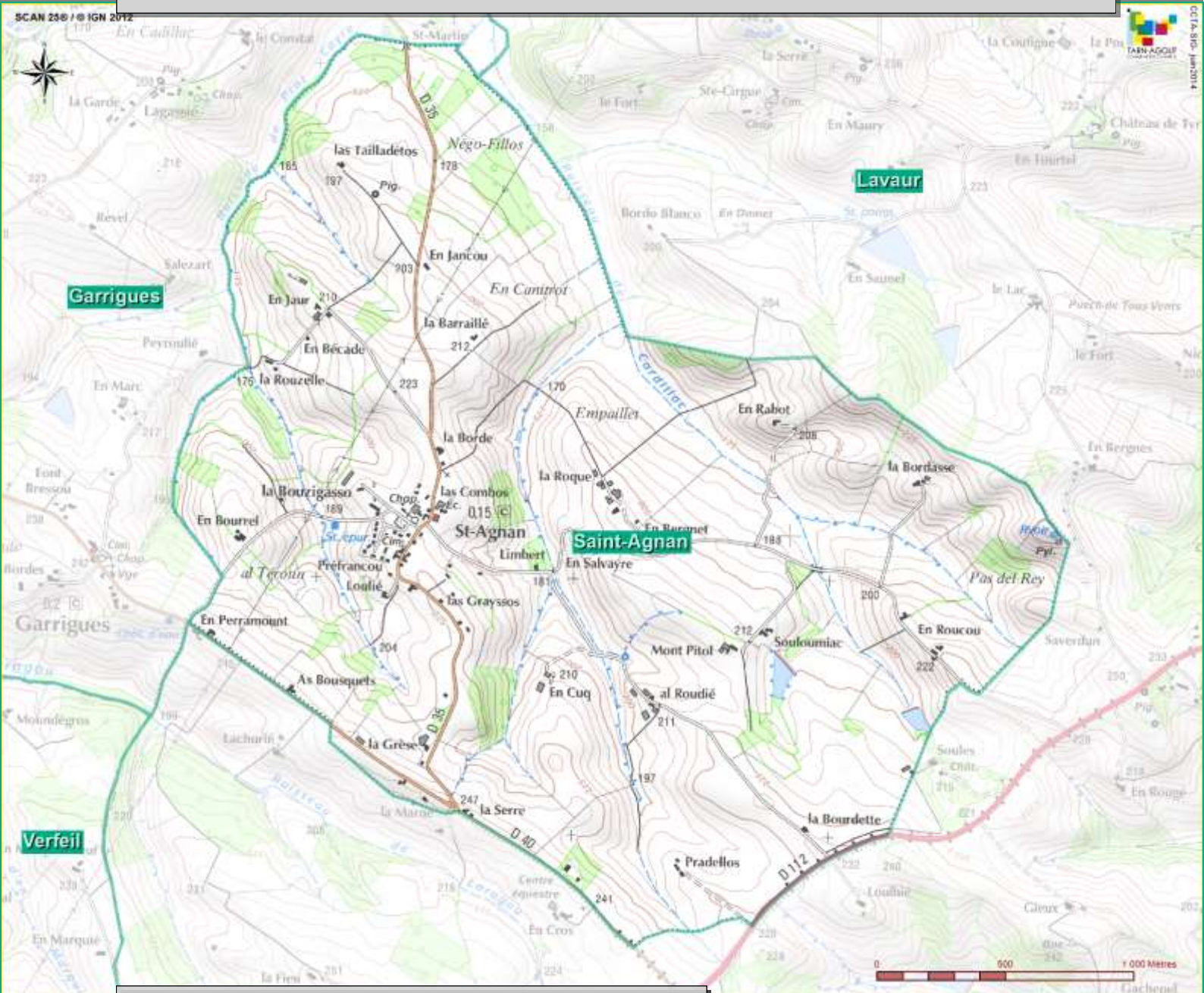


*Nous souhaitons
la bienvenue à
Maélyne Parayre née à
Lavour le 31/08/2014*



Nous félicitons Mélanie Metge, ingénieur et exploitante agricole, native de Saint Agnan issue de la 5ème génération d'agriculteur et Laurent Specht, ingénieur en agriculture qui se sont mariés à Lavour le 20 septembre 2014.

Délimitation de la commune



Un city stade à Saint Agnan

Ce projet est à l'étude par la municipalité et pourrait bien faire parti du budget pour 2015 .
Qu'est ce que c'est et à quoi ça sert ?
Appelé terrain multisports ou City stade, selon la configuration et les équipements présents sur ce terrain , différents sports peuvent être pratiqués tels le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball, le tennis, le badminton, le tennis-ballon, le hockey sur gazon... Les activités les plus fréquentes des terrains multisports sont le football et le basket-ball. Ce terrain multisports serait public (terrain en accès libre). La majorité des terrains semblent être équipés d'un accès sélectif, ayant pour finalité de laisser passer les piétons et personnes à mobilité réduite, tout en bloquant l'accès des 2 roues (sans doute pour limiter la dégradation des lieux).

Beaucoup de villages ont adopté ce type de « micro stade », notamment nos voisins comme Montastruc, Azas, Roquesérière et bien d'autres. C'est avant tout un lieu de rassemblement pour notre jeunesse autour d'une activité saine et noble telle que le sport.



City stade de Montans

Les travaux



Avant



Après



Rénovation de l'église

Initialement les travaux ont commencé en 2011, suite à une détérioration du plancher de la sacristie, ce dernier nécessitait d'être entièrement refait, un mauvais écoulement des eaux en était la cause. Après l'avoir enlevé, un carrelage en tomelte en parfait état fut découvert, c'est tant mieux il n'aura pas été nécessaire de le refaire. Il a donc fallu commencer par stopper ce mauvais écoulement des eaux, avant d'en réparer les dégâts. Des chenaux inexistants jusqu'à présent ont été installés afin d'assurer le bon écoulement des eaux vers le réseau pluvial. Le crépi de la façade gardait l'humidité, il a dû être enlevé. Le nettoyage de la façade par piquage et sablage lui permettra de mieux « respirer » et d'éviter la stagnation des eaux dans les murs. Les pierres apparentes et la génoise ont été sablées et nettoyées et les parties dégainées rebouchées. Pour finaliser les travaux les boiseries supportant le plafond furent traitées au xylophène.

Le clocher

C'était en 1992 que le conseil municipal de Saint Agnan décidait la restauration du clocher en y ajoutant un paratonnerre.
« Le 9 août, un violent orage s'est abattu sur le village. Le clocher a beaucoup souffert. Les dégâts sont importants. L'expertise de la commission de sécurité nous a ordonné la fermeture de l'édifice. Mais heureusement, bientôt avec les beaux jours, nous aurons un clocher remis à neuf. »

Bulletin municipal de St Agnan de l'année 1992

Place de l'église

Suite aux travaux de raccordement de l'église au pluvial, des regards ont été ajoutés sur le réseau pluvial. La place de l'église a été nivelée et enduite par un revêtement goudronné tricouche.



Réhabilitation de la cantine :

Suite à des problèmes d'humidité , les murs de la cantine à l'école de Saint Agnan se sont vus considérablement dégradés.

Un trottoir a été ajouté contre le mur coté nord, pour faire barrière aux infiltrations d'eau par le sol.

Une fois le problème d'humidité résolu, les travaux ont été entrepris . Toute la pièce a été refaite; placo, ossature, bouches d'aération , isolation et peintures ont été réalisés.

Et pour finir, la murette de l'entrée a été refaite. (photo ci contre)



Internet

L'ADSL à Saint Agnan ...



Le démultiplexage à Saint Agnan:

Un courrier nous est parvenu à la mairie de la part de France télécom nous annonçant le **démultiplexage** du réseau téléphonique de la commune prévu pour septembre 2014.

Le démultiplexage consiste simplement à enlever le multiplexage.

Oui mais... Qu'est-ce que le multiplexage ?

"Le multiplexage est une technique qui permet de faire passer plusieurs canaux de communication sur une seule et même ligne téléphonique. Le procédé de multiplexage des lignes permet en effet, en constituant un Y, de délivrer le téléphone à deux habitations avec une seule ligne, sans interférences. Ce procédé utilisé par France Télécom a montré son utilité puisqu'il a permis de relier plusieurs abonnés sur une seule ligne de cuivre et d'éviter ainsi la saturation des centraux. Néanmoins, c'est aujourd'hui un problème pour les propriétaires de lignes multiplexées désirant l'ADSL.

*En effet, les lignes multiplexées ne sont **pas éligibles à l'ADSL**. Si une ligne est multiplexée, elle ne peut supporter aucune technique xDSL (y compris le ReADSL) car les fréquences hautes utilisées par l'ADSL sont déjà sollicitées pour offrir le service téléphonique à un ou plusieurs autres abonnés. Au niveau du multiplexage, on parle d'interfaces PCM2 et de PCM11. Un PCM2 utilise une paire de cuivre pour faire fonctionner le téléphone chez 2 abonnés alors qu'un PCM11 utilise une paire de cuivre pour onze abonnés. Bref, vous pouvez vivre dans une commune couverte par l'ADSL, avoir une ligne bénéficiant d'excellentes caractéristiques techniques (affaiblissement...) sans pour autant être éligible à l'ADSL, si votre ligne est multiplexée."*

De plus, d'après les dernières affirmations d'Orange, ces derniers prévoient d'autres travaux courant novembre 2014 qui nous amèneront l'ADSL 20 méga dans le village .

En conclusion, si cela se fait, nous ne serons bientôt plus considéré comme zone blanche.

Attilog une autre solution internet à Saint Agnan ...



Un fournisseur d'accès internet nommé Attilog, vient d'installer une antenne relais à Saint Agnan.

C'est un opérateur indépendant, qui fonctionne par ondes radio sur un réseau capable d'amener du wifi « 5G » grâce à la technologie **VDSL2** et à l'utilisation des fréquences **5 GHz**.

Deux antennes sont placées; une dans le clocher du lieu dit Le Ramel et une dans le clocher de Saint Agnan.

Elles font venir du très haut débit de Verfeil , jusqu'à 50 Méga. Mr Leleu d'Attilog propose plusieurs abonnements allant de 15 à 50 Méga.

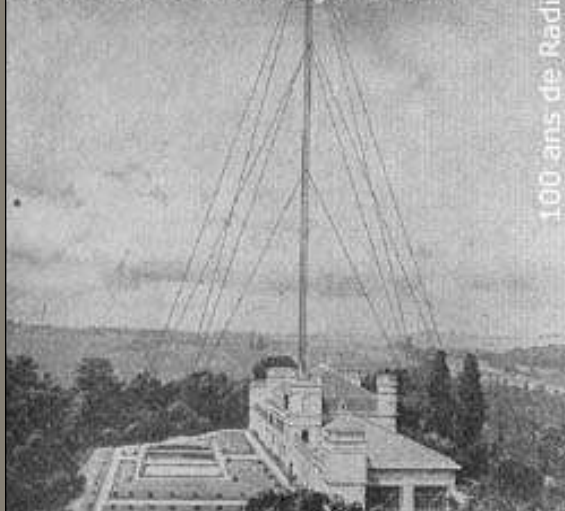
Certains de ses abonnements pourraient convenir à des personnes ou des entreprises désirant du très haut débit . Cela n'a rien coûté à la commune car le matériel est hébergé gratuitement dans notre clocher, et en échange la société Attilog ne demande aucune subvention pour le faire .

Pour plus de renseignement : <http://www.attilog.net>

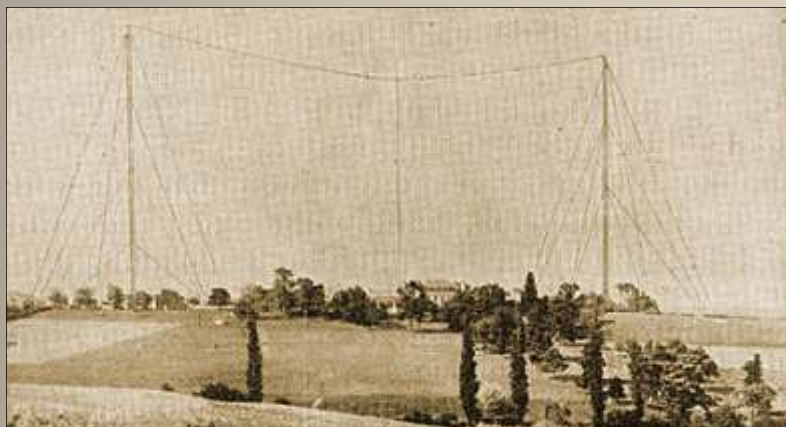
Souvenons-nous

A Saint-Agnan, sur le domaine d'Enjaux, en 1930, une antenne était constituée de deux pylônes haubanés de 120 mètres de hauteur, situés de part et d'autre du château d'Enjaux, à 220 mètres l'un de l'autre.

La Science et la Vie - juin 1933



Vue prise de l'un des pylônes



1930 Vue générale du nouveau poste émetteur de Saint Agnan

Déconvenues et bonnes nouvelles.

Comme la plupart des stations parisiennes, Radio Toulouse envisage fin 1930, de transférer son émetteur à l'écart de l'agglomération. En effet, la puissance accrue des émetteurs pose des problèmes techniques lorsqu'ils sont situés au cœur de l'activité des agglomérations. Pour améliorer les conditions d'écoute et la couverture géographique, il est préférable qu'ils soient situés sur des sommets dominant une région et éloignés des parasites de l'industrie ou de l'activité humaine. Malheureusement, la loi ne permet pas aux stations privées de modifier leurs conditions techniques et leurs sites d'émission. Jacques Trémoulet adresse néanmoins une demande de transfert

à ses " amis " des PTT. Il achète avec Léon Kierzkowski une grande propriété située dans le Lot-et-Garonne à 10 km de Lavaur et 32 km de Toulouse, celle du château de Saint-Agnan. Sans attendre l'autorisation des PTT, il débute les travaux de construction d'un nouvel émetteur de grande puissance. Evidemment, les PTT ne répondront pas à sa demande.

Les recettes de la station en 1930 sont de 10 millions de francs. Après son échec au Luxembourg où Jacques Trémoulet s'est vu ravir la concession de Radio Luxembourg par ses concurrents de Radio Paris, il rachète en 1930 la station privée Radio Sud-Ouest pour en faire Radio Bordeaux-Sud-Ouest, nouvelle station de la Radiophonie du Midi

L'autre bonne nouvelle de l'année, c'est le nouveau ministre des PTT, André Mallarmé, qui l'apporte : Désormais la Direction Régionale des PTT ne pourra plus refuser à Radio Toulouse la location de câbles PTT pour relier les salles de spectacle à son émetteur. Cela va faciliter considérablement les retransmissions en direct non seulement des concerts et opéras mais aussi de toutes les manifestations sportives ou culturelles de la région.

Extrait du site : 100ansderadio.free.fr

Maître et chien: les bons reflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté dans le village et en ville.

Une déjection au beau milieu de la pelouse autour de l'église et votre promenade dans le village est gâchée ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Quel parent peut accepter que ses enfants jouent à l'aire de jeu au milieu de déjections canines ? Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les pelouses ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Chaque maître ramasse bien les déjections souillant son jardin, alors pourquoi ne pas avoir le même comportement dans les rues du village.

Ce n'est pas très compliqué il suffit de prévoir quelques serviettes en papier ou sachets plastique ou papier. On trouve aussi dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...



S.I.R.P.

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique SAINT-AGNAN / LUGAN / GARRIGUES

Le SIRP est une structure qui reprend tous les services d'une mairie lorsqu'il y a un regroupement d'écoles. Il gère la restauration des élèves, la garderie, les NAP et les budgets des mairies destinés au fonctionnement de l'école. Vous pouvez contacter le SIRP le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 11h.

Mise en place des rythmes scolaires

Depuis la rentrée, le SIRP a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour l'ensemble des écoles. Ces activités de 1 heure par jour ont lieu le lundi, le jeudi et le vendredi.

Le SIRP a signé un PEDT (Projet Educatif Territorial) avec comme fil conducteur :
« Permettre aux enfants de se construire pour devenir des hommes et des femmes à même de trouver leur place dans la société ».

Le SIRP a signé un partenariat avec la mairie de Saint Sulpice la Pointe qui met à disposition de nos communes des animateurs qualifiés venant en complément du personnel communal. Les animateurs proposent aux enfants des animations aux choix mais en rapport avec le PEDT. Un point trimestriel sera fait avec les animateurs, élus et des délégué(e)s des parents, afin d'améliorer, si besoin, le contenu et l'organisation.

Une réunion d'information ouverte à tous les parents a eu lieu le lundi 6 octobre dernier avec l'ensemble de l'équipe d'animation et le SIRP à la mairie de St Agnan..

Ecole de Lugan

Les élèves de cycle 3 ont participé cette année encore au rallye mathématique sans frontière de Midi Pyrénées et au rallye internet qui permet à chacun d'apprendre à utiliser les ressources informatiques dans un cadre pédagogique. Une intervenante du CPIE est aussi venue travailler avec l'ensemble des élèves sur l'éducation à l'environnement et plus précisément sur les déchets.

En sciences, les élèves de CM ont poursuivi l'élevage de poissons exotiques (Guppys) et ont perpétué ce projet en tentant de réussir un élevage de Cichlidés Africains, poissons beaucoup plus délicats qui nécessitent plus de rigueur. Un jeune couple de lapins nains angoras ayant élu domicile dans la classe de CM, nous essaierons d'avoir une portée de lapereaux qui seront à adopter par ceux qui le souhaitent. L'ensemble de ces activités apprend aux élèves à se responsabiliser, à avoir confiance dans leurs gestes et leurs décisions.

Les élèves ont participé aussi à deux spectacles de théâtre de la FOL, à la chorale de l'école et se sont rendus à la piscine. En fin d'année, les deux classes se rendront au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse.

Vous pouvez suivre ces projets sur le site de l'école : ecole.de.lug@n, qui a été créé en partie par les élèves de CM durant l'année 2011 - 2012.

Pascale Florit



La fête des écoles



Cette année les enfants ont bien travaillé en préparant le spectacle et toutes les classes ont participé. Chansons et pièces de théâtre ont été interprétées devant tous les parents .

cam briolages

Conseils et prévention

Ce qu'il faut savoir sur le cambrioleur

La plupart des cambrioleurs agissent pendant l'absence des habitants. C'est une constatation importante parce qu'elle souligne l'importance de l'utilisation de systèmes de fermeture que l'on peut faire fonctionner de l'extérieur, surtout en ce qui concerne la porte par laquelle on quitte habituellement le bâtiment.

Le risque de cambriolage est aussi élevé l'après-midi que pendant la deuxième partie de la nuit. Toutefois, on oublie souvent, précisément pendant la journée, de prendre les mesures de sécurité nécessaires. La plupart du temps, le cambrioleur pénètre dans l'habitation par l'arrière.

Il est exceptionnel qu'une confrontation ait lieu entre le cambrioleur et l'habitant. En effet, un grand nombre de cambrioleurs travaillent dans un environnement qu'ils connaissent et n'ont que peu d'intérêt à provoquer une confrontation au cours de laquelle ils pourraient être reconnus ou décrits avec précision.

Comment vous protéger?

La protection contre le cambriolage repose sur une combinaison sensée et proportionnelle aux risques de trois types de mesures que les spécialistes de la sécurité qualifient de mesures d'organisation, mesures architecturales et mesures électroniques.

- Les mesures d'organisation tendent avant tout à rendre l'habitation peu attrayante, à ne donner aucune occasion, et à réduire le butin au minimum, en plaçant judicieusement les serrures, en créant l'impression que l'habitation est occupée, en marquant et en enregistrant les objets, etc..

- Les mesures architecturales ont pour but d'augmenter la résistance des entrées et sorties et de toutes les autres ouvertures de l'habitation : serrures solides, verre feuilleté, etc.

- La protection électronique est dans certains cas un complément nécessaire aux mesures précédentes et est destinée, outre la fonction généralement dissuasive, à détecter les cambriolages ou les tentatives d'effraction et à prévenir directement ou indirectement le voisinage et les services de police.

La relation entre ces mesures est évidente :

une porte anti-effraction qui n'est pas fermée n'a que peu d'utilité, tout comme une détection qui resterait sans suite.

De plus, il est nécessaire de protéger tous les points vulnérables. Il ne suffit pas, par exemple, de protéger la porte de derrière et de laisser un accès non protégé par la cave. La plupart des cambrioleurs vont d'abord chercher le point le plus facile. Le principe de base pour qu'une sécurité soit efficace est sans conteste le fait qu'il faut l'utiliser. Il arrive souvent qu'un système de protection soit contourné, non pas par un voleur expérimenté, mais tout simplement parce que l'habitant ne l'avait pas branché.

Ce qui précède signifie également que la sécurité est du "sur mesure", surtout en ce qui concerne les mesures architecturales et électroniques, principalement lorsque celles-ci sont utilisées conjointement. L'avis d'experts en matière de systèmes de protection est dans ce cas nécessaire.

Mesures d'organisation

Il s'agit ici avant tout d'un certain nombre de bonnes habitudes qui sont peu coûteuses et qui, complétées par d'autres mesures :
Rendent votre habitation moins attrayante pour un voleur.

- Lui offrent peu d'occasions de commettre son cambriolage.

- Augmentent les risques d'être découvert.

- Limitent les dommages et/ou le préjudice.

Donnez l'impression que l'habitation est occupée et évitez les "fautes" suivantes. Une porte de garage ouverte et pas de voiture dans le garage.

Des volets restés baissés pendant la journée ainsi qu'une habitation sans aucune lumière le soir.

- Les messages sur la porte signalant : "absent jusqu'au...".

- Une boîte aux lettres non vidée.

Pendant votre absence, laissez la radio allumée. Pendant la journée, vous pouvez également abandonner des jouets à bon marché dans le jardin, ou encore un vieux vélo contre la façade qui de temps en temps doit être déplacé.

Sur votre répondeur téléphonique, restez vague quant à la raison de votre absence.

On peut également donner l'impression que l'habitation est occupée au moyen d'un éclairage. Dans ce cas, il faut veiller à créer un schéma d'éclairage alterné qui corresponde le plus possible avec le cours normal des choses. En d'autres mots, évitez qu'une lumière soit allumée dans la cuisine ou dans le hall en pleine nuit. Pour réaliser cela, quelques minuteries qui permettent de programmer à l'avance l'allumage et l'extinction de la lumière peuvent être d'une grande utilité.

Marquez et enregistrez votre patrimoine.



LE CAMBRIOLEUR PASSE PAR :



Mettez vos valeurs en lieu sûr

Le but de la plupart des cambrioleurs est de voler le plus rapidement des objets ou des valeurs aisément négociables en un minimum de temps. La mise en sécurité des valeurs implique dès lors également :

- Que l'on conserve un minimum de valeurs (argent, bijoux, etc.) chez soi.

- Que l'on dissimule les valeurs dans des endroits dispersés et sûrs.

- Que l'on ne donne aucune indication sur ce que l'on possède à la maison.

Evitez d'exposer les objets susceptibles d'être volés de telle manière qu'un passant puisse facilement se faire une idée de sa valeur. Ne cachez pas les chèques, l'argent, les bijoux et autres valeurs dans des endroits connus (armoire à linge, etc.). Ne conservez jamais votre carte de banque au même endroit que vos chèques.

Les armes et munitions exigent qu'on leur accorde une attention particulière : pas seulement en raison de leur valeur mais également pour éviter les accidents et empêcher qu'elles ne soient employées à mauvais escient.

On peut également opter pour un coffre-fort. Ce type de matériel est disponible en plusieurs modèles : apparent fixé ou non, encastré dans le sol ou dans le mur. Le choix final dépend de la situation propre, mais on peut tout de même donner quelques indications :

- Un coffre-fort non encastré dans le bâtiment permet de mettre en sécurité des objets plus grands et en plus grand nombre. Mais en dessous d'un certain poids (moins d'une tonne), il faut veiller à ce qu'il puisse être fixé au sol ou dans le mur.

- Un coffre-fort encastré dans le sol peut être très bien dissimulé.

Les modèles actuellement disponibles dans le commerce permettent également d'y cacher des objets d'une certaine grandeur.

- A côté de cela, il existe des coffres muraux qui sont encastrés dans les murs. Un ancrage solide est indispensable dans ce cas, ce qui n'est pas toujours possible (suivant la qualité du mur).

- Enfin, il existe sur le marché de petits coffrets qui peuvent être fixés dans un véhicule mais qui conviennent également pour la maison.

Fermez tout à clef

Fermer à clef signifie fermer à double tour, ne pas laisser entrouvertes les portes et/ou fenêtres facilement accessibles, ne pas laisser de moustiquaires aux fenêtres, etc.

Ces précautions ne sont pas seulement nécessaires lorsque vous quittez votre habitation, mais également lorsque vous vous trouvez aux étages ou dans le jardin. Pour certains voleurs, ces circonstances ne constituent absolument pas un obstacle pour pénétrer chez vous : même lorsque vous regardez la télé le soir, il est prudent de fermer la porte de derrière.

N'oubliez pas non plus de fermer la cabane du jardin; le matériel qui s'y trouve peut non seulement être volé, mais peut également servir à faciliter le cambriolage.

Faites attention à vos clefs. N'accrochez aucune étiquette mentionnant vos nom, adresse et numéro de téléphone au porte-clefs. Si vous avez perdu vos clefs ou qu'on vous les a volées, changez la serrure ou le cylindre. Vous avez également intérêt à le faire lorsque vous emménagez dans une habitation qui était précédemment louée. Ne laissez pas de clefs du côté intérieur des portes ou fenêtres. L'une des méthodes de cambriolage la plus fréquemment utilisée est de casser le carreau à hauteur de la serrure ou de la poignée de fenêtre : le cambriolage est particulièrement facile lorsque les clefs sont sur la serrure.

Ne laissez pas les clefs de voiture dans votre véhicule, et ne laissez pas non plus les clefs de la porte d'entrée au porte-clefs mural, dans une poche ou un sac dans le hall. La clef du coffre-fort doit également être soigneusement dissimulée. Évitez aussi d'abandonner des clefs à des endroits connus : sous le paillason, sous un pot de fleurs, dans une boîte aux lettres, etc.

Bon voisin vaut mieux qu'un ami lointain

Une curiosité appropriée pour ce qui se passe dans la rue et chez le voisin est un élément utile pour prévenir les vols. Lorsque vous voyez des véhicules suspects ou des personnes étrangères au voisinage, gardez-les à l'œil et, si nécessaire, avertissez la police locale. Ne donnez pas d'indications à des inconnus concernant l'absence d'un voisin ou d'une voisine. Des buissons hauts procurent peut-être plus d'intimité, mais permettent également au voleur d'observer facilement une habitation et de travailler en toute quiétude.

Évitez les dégâts inutiles

Pendant vos absences, il n'est pas très utile de fermer à clef les portes intérieures et les armoires. Le mécanisme de fermeture est le plus souvent tellement faible qu'il ne constitue pas un véritable obstacle, mais risque d'être endommagé inutilement.

Ne laissez pas traîner ce qui facilite le cambriolage. Les échelles doivent être mises en sécurité ou attachées par exemple au moyen d'une chaîne et d'un cadenas. Les prises électriques extérieures doivent être déconnectées. Évitez de laisser dans les environs de la maison des objets qui peuvent faciliter l'escalade. La gouttière peut également être un moyen d'escalade. On peut par exemple y fixer des anneaux pourvus de pointes acérées et il existe une pâte visqueuse spéciale qui empêche fortement l'escalade.

Limitez les possibilités de transport. Il arrive que des cambrioleurs amènent leur voiture jusque devant la porte pour y charger avec facilité tout ce qu'ils emportent. Il est plus sûr de fermer la petite barrière de l'entrée de votre propriété.

Adoptez une attitude raisonnablement méfiante. Ne laissez pas entrer les inconnus trop facilement, même si leur histoire semble plausible. Un petit judas et un entrebâilleur de porte sont ici des équipements indispensables.

Un raccordement téléphonique dans la chambre à coucher (qu'il s'agisse d'un deuxième combiné ou d'un seul appareil pourvu d'une allonge raccordée au boîtier) est un investissement utile et bon marché, et permet d'appeler les services de secours à partir d'un lieu "sûr".

Et un chien ?

Savoir si un chien a un effet dissuasif ou non reste un sujet de controverse : des cambriolages ont eu lieu à des endroits où un chien était dans la maison et dans d'autres cas, un chien a mis le cambrioleur en fuite ou l'a tenu à distance. Tenez compte que la présence d'un chien dans la maison peut compromettre l'utilisation d'autres systèmes de sécurité. Le fait de prendre une assurance n'empêchera pas un cambriolage éventuel mais réduira le préjudice et l'impact financier.

En résumé, en cas d'absence durable

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence. Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "**Tranquillité vacances**" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;

- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité. Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés

Déclarez le vol à votre assureur

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs.

Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices

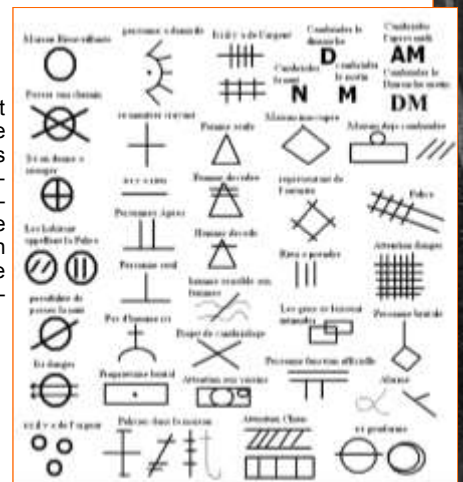
Baptisé l'alphabet du cambrioleur

Mieux vaut prévenir que guérir, Contactées par Metronews, les forces de l'ordre n'ont pas démenti l'information : "ces signes existent, nous les retrouvons sur le terrain et ils sont confirmés lors des auditions des cambrioleurs". Mais ils ont pris soin de nuancer malgré tout leur propos : "C'est vrai que la nomenclature est peut-être à mettre à jour (...) Il y a en effet des rumeurs qui servaient à stigmatiser des communautés.

Mais en publiant cette nomenclature, nous ne cibons personne".

Cette infographie apparaît ainsi plus comme une manière de rappeler aux habitants d'être vigilants et de bien protéger leur domicile, tout particulièrement en période de vacances ou ponts et donc en occasions pour les malfrats de venir se servir dans votre maison.

Dans le doute, la Gendarmerie nationale vous invite à composer le 17 ou pour informer les forces de l'ordre de tout signe qui vous paraîtrait suspect.



Vous êtes victime d'un cambriolage : composez le 17 ou le 112

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chèque : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00





CALENDRIER SCOLAIRE

2014

AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
VE 1 SA 2 DI 3 LU 4 MA 5 ME 6 JE 7 VE 8 SA 9 DI 10 LU 11 MA 12 ME 13 JE 14 VE 15 SA 16 DI 17 LU 18 MA 19 ME 20 JE 21 VE 22 SA 23 DI 24 LU 25 MA 26 ME 27 JE 28 VE 29 SA 30 DI 31	LU 1 MA 2 ME 3 JE 4 VE 5 SA 6 DI 7 LU 8 MA 9 ME 10 JE 11 VE 12 SA 13 DI 14 LU 15 MA 16 ME 17 JE 18 VE 19 SA 20 DI 21 LU 22 MA 23 ME 24 JE 25 VE 26 SA 27 DI 28 LU 29 MA 30	ME 1 VE 2 SA 3 DI 4 LU 5 MA 6 ME 7 JE 8 VE 9 SA 10 DI 11 LU 12 MA 13 ME 14 JE 15 VE 16 SA 17 DI 18 LU 19 MA 20 ME 21 VE 22 SA 23 DI 24 LU 25 MA 26 ME 27 JE 28 VE 29 SA 30 DI 31	SA 1 DI 2 LU 3 MA 4 ME 5 JE 6 VE 7 SA 8 DI 9 LU 10 MA 11 ME 12 JE 13 VE 14 SA 15 DI 16 LU 17 MA 18 ME 19 JE 20 VE 21 SA 22 DI 23 LU 24 MA 25 ME 26 JE 27 VE 28 SA 29 DI 30	LU 1 MA 2 ME 3 JE 4 VE 5 SA 6 DI 7 LU 8 MA 9 ME 10 JE 11 VE 12 SA 13 DI 14 LU 15 MA 16 ME 17 JE 18 VE 19 SA 20 DI 21 LU 22 MA 23 ME 24 JE 25 VE 26 SA 27 DI 28 LU 29 MA 30 ME 31	JE 1 VE 2 SA 3 DI 4 LU 5 MA 6 ME 7 JE 8 VE 9 SA 10 DI 11 LU 12 MA 13 ME 14 JE 15 VE 16 SA 17 DI 18 LU 19 MA 20 ME 21 VE 22 SA 23 DI 24 LU 25 MA 26 ME 27 JE 28 VE 29 SA 30 DI 31	DI 1 LU 2 MA 3 ME 4 JE 5 VE 6 SA 7 DI 8 LU 9 MA 10 ME 11 JE 12 VE 13 SA 14 DI 15 LU 16 MA 17 ME 18 JE 19 VE 20 SA 21 DI 22 LU 23 MA 24 ME 25 JE 26 VE 27 SA 28 DI 29 LU 30 MA 31	DI 1 LU 2 MA 3 ME 4 JE 5 VE 6 SA 7 DI 8 LU 9 MA 10 ME 11 JE 12 VE 13 SA 14 DI 15 LU 16 MA 17 ME 18 JE 19 VE 20 SA 21 DI 22 LU 23 MA 24 ME 25 JE 26 VE 27 SA 28 DI 29 LU 30 MA 31	ME 1 VE 2 SA 3 DI 4 LU 5 MA 6 ME 7 JE 8 VE 9 SA 10 DI 11 LU 12 MA 13 ME 14 JE 15 VE 16 SA 16 DI 17 LU 18 MA 19 ME 20 JE 21 VE 22 SA 23 DI 24 LU 25 MA 26 ME 27 JE 28 VE 29 SA 30 DI 31	LU 1 MA 2 ME 3 JE 4 VE 5 SA 6 DI 7 LU 8 MA 9 ME 10 JE 11 VE 12 SA 13 DI 14 LU 15 MA 16 ME 17 JE 18 VE 19 SA 20 DI 21 LU 22 MA 23 ME 24 JE 25 VE 26 SA 27 DI 28 LU 29 MA 30	ME 1 VE 2 SA 3 DI 4 LU 5 MA 6 ME 7 JE 8 VE 9 SA 10 DI 11 LU 12 MA 13 ME 14 JE 15 VE 16 SA 16 DI 17 LU 18 MA 19 ME 20 JE 21 VE 22 SA 23 DI 24 LU 25 MA 26 ME 27 JE 28 VE 29 SA 30 DI 31	

ZONE A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

ZONE C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles



Le Foot

Saison 2013/2014



En septembre 2013 l'école de football de saint Agnan a reçu le label de qualité reconnue école de foot pour deux saisons.

L'école de foot certifié label qualité FFF/NIKE

L'école de football regroupe les activités concernant les catégories U7 à U11. En plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, elle se doit d'enseigner le football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.



Les Objectifs du Label FFF/NIKE

- Améliorer le fonctionnement des écoles de football
- Assurer des qualités d'accueil, d'encadrement et d'éducation
- Participer à la fidélisation des effectifs
- Valoriser les éducateurs et les dirigeants du football d'animation, catégories d'avenir de notre sport
- Permettre un suivi des clubs, répondre à leurs besoins et à leurs manques avec des projets d'action de formation ou autres
- Promouvoir l'esprit sportif, le respect des lois du jeu et réfréner les enjeux de la compétition chez les jeunes
- Garantir le rôle éducatif de la FFF par une communication externe
- Stimuler un maximum de clubs en tenant compte de leur disparités et de leurs difficultés (rural, urbain, national, régional, entente, groupement...)

Les critères de labellisation sont basés sur l'accueil, la fidélisation, l'encadrement et l'éducation.

Le football à Saint Agnan fait parti au même titre que le tennis et le ping-pong de l'association « Tennis-club Saint-Agnanais ».

Cette association a été créée en 1993 dans le but de gérer le club de tennis, unique et première association sportive à Saint Agnan à ce moment là. Le foot et le ping-pong sont donc venus se rattacher à cette association, qui depuis a conservé ce nom.

Le club de foot n'a cessé de se développer en augmentant son nombre de licenciés et en améliorant son infrastructure. Il a toujours été à la fois un animateur essentiel de la vie locale et un vecteur pour l'intégration des nouveaux arrivants dans le village de St Agnan. Le club progresse et se compose de 40 jeunes joueurs dont 4 filles pour les catégories u7 u9 u11 u13, de 24 seniors et de 14 dirigeants(es).

Pour la saison 2014/2015, le club s'agrandi avec une équipe de plus qui jouera à 11 en catégorie u15 (15ans).

Cela fait deux saisons que petit à petit, le club se met en règle par rapport aux exigences du district : C'est-à-dire un éducateur formé par équipe. Pour la saison 2014/2015 le club est en règle avec 8 éducateurs formés et 2 ou 3 de plus à venir.

Gilles Roques (President du FC St Agnan)



U7

Pour la saison 2013/2014, nous avons eu 8 licenciés au total entre 5 ans et 7 ans. Certains nous ont rejoint en cours d'année, nous les avons accueillis avec grand plaisir. Les entraînements se passent le mardi soir de 17h30 à 19h00 et il y a eu 7 plateaux et 2 tournois. Notre objectif est simple, s'amuser avant tout. La découverte d'un sport d'équipe inclus aussi l'apprentissage de règles et de notions de respect d'autrui. Nous leur enseignons tout cela en nous amusant et nos efforts sont récompensés en les voyant progresser. Nous encourageons les enfants à venir essayer le foot sur plusieurs entraînements, cela n'engage à rien dans un premier temps et peut dévoiler une passion.

Freddy

Pour la saison 2013/2014 l'équipe u9 a participé à 10 plateaux avec 2 à 3 matchs par plateau. L'équipe a progressé et les résultats étaient là. Bonne saison toute l'équipe monte en catégorie u11 pour la saison 2014/2015

U9



U11



U13

L'équipe u13 a participé à 10 plateaux de 2 matchs très bonne saison un groupe sérieux, appliqué et ambitieux pour la saison 2014/2015





Journée du foot samedi 24 mai 2014

La journée du foot

Cette journée a pour but de rassembler tout le monde autour du foot .Des matchs sont organisés ; tous niveaux confondus et aussi les mamans contre les U7, les éducateurs contre les U13...



Remise des récompenses pour tous les licenciés du club

La vie associative du club est un point important que nous tentons d'entretenir chaque année à travers plusieurs événements sportifs et non-sportifs:

- Le repas créole du 15 novembre 2014
- La diffusion du calendrier avec nos partenaires
- Gouter de Noël
- La galette des roi
- Tournoi interne au club
- La journée du foot (ouvert à tous)
- La sortie de fin d'année

Nous vous convions tous à venir encourager et soutenir nos équipes à l'occasion de nos matchs au terrain de St Agnan pour les aider à porter et défendre avec honneur les couleurs de notre magnifique village.

Gilles Roques (Président du FC St Agnan)



Sortie U7/U9 samedi 14 juin 2014



Les sorties de fin d'année

Le club de foot offre chaque année à ses jeunes licenciés une sortie qui se passe généralement autour d'une activité autre que le foot et permet de rassembler les équipes , les parents et accompagnateurs pour passer ensemble des moments de convivialité .

Cette année les U7/U9 ont passé la journée à animaparc , les enfants se sont bien amusés et le beaux temps était aux rendez-vous.

14 des joueurs U11/U13 sont allés à l'accrobranche de Castelmaurou , cette journée fut réussie, il a fait beau et les jeunes ont apprécié. Ce sera à renouveler.



Sortie U11/13 samedi 28 juin 2014



Sénior Ufolep

2 équipes en catégorie sénior à 7 Ufolep

Les deux équipes de football qui représentent St Agnan évoluant dans le championnat Ufolep ont réalisé une bonne saison .Tous, partagent les mêmes valeurs de combativité, solidarité et surtout dans une bonne convivialité.



Les deux équipes seniors ont un effectif global de 34 joueurs allant de 17 ans à 51 ans.

L'équipe 1 évolue en 1^o division et l'équipe 2 en 2^o division a fini 3eme.

J'aimerais terminer par un grand merci à Thierry Turganti dit « Titi » qui a travaillé pendant plus d'une quinzaine d'année au club et lui a permis d'évoluer et d'acquérir plusieurs titres en championnat et en coupe. Il a décidé de prendre du recul cette année .

« Bonne saison et Merci à Monsieur Titi ! »

Éric



L.A.P.E.

Cette année à Saint-Agnan, 50 exposants sont venus s'installer. Le vide grenier s'est étendu jusque dans la rue du lotissement Préfancou. Le nombre d'exposants augmente chaque année. Et même si la météo n'était pas avec nous, la bonne humeur de l'APE et tous les parents bénévoles font que tous passent une bonne journée.



Vide grenier de l'APE à saint Agnan le 1er mai 2014



Le but de L'APE:

L'APE est une association loi 1901, composée de parents bénévoles qui œuvrent pour les enfants scolarisés dans les écoles de Garrigues, Lugan, St Agnan. En collaboration avec les écoles, les Mairies et le SIRP, l'APE propose tout au long de l'année plusieurs manifestations. Le but de notre association est de récolter des fonds permettant à nos enfants de réaliser des projets d'école (sorties culturelles, intervenants, achat de matériel...), de favoriser les rencontres entre les parents et de créer de l'animation dans les villages. Ainsi les recettes de 2013/2014, ont permis aux enfants, entre autres, d'assister à différents spectacles culturels, de se rendre au Muséum de Toulouse, de profiter des ateliers à la médiathèque de Lavaur, d'accueillir des intervenants lectures et écritures et de visiter le Moulin de Lautrec.

Vide grenier de l'APE à Garrigues Décembre 2013



Carnaval de l'APE saint Agnan avril 2014



Le carnaval est avant tout la fête des enfants et permet aux parents de se retrouver autour d'un repas et de profiter d'une soirée dansante. Tous les Saint Agnais sont bien entendu les bienvenus pour profiter de la bonne ambiance de cette soirée. L'APE ne retire aucun bénéfice lors de cette manifestation. Des parents bénévoles, avec l'aide de Danièle (Institutrice de Saint Agnan), ont confectionné Monsieur Carnaval sur le thème des cinq sens. Il n'a malheureusement pas pu être brûlé à cause du vent trop violent. Un jury de parents ont élus le Roi et la Reine (+de 6 ans), ainsi que le Prince et la Princesse (-de 6 ans) qui ont pu défiler au côté de Monsieur Carnaval. Nous avons pu voir quelques parents déguisés.

Projets 2014/2015:

- | | |
|-------------|--|
| Septembre : | Assemblée générale suivi d'un pot de l'amitié |
| Octobre : | Fête de l'automne avec spectacle des enfants suivi d'une table Espagnole |
| Novembre : | Photo de classe |
| Décembre : | Vide grenier de Noël à Garrigues: vente de sapins et de livres et photo avec le VRAI Père Noël |
| Janvier : | Vente de la galette des Rois et de cidre |
| Mars : | Carnaval des Écoles, suivi d'un repas et d'une soirée dansante |
| Mai : | Vide grenier de St Agnan |
| Juin : | Fête des Écoles suivi d'une table Espagnole |

La réalisation de ces projets n'est possible qu'avec la mobilisation et l'investissement de TOUS les parents. Nous tenons à remercier tous les parents bénévoles, les institutrices, ainsi que les élus des communes de Garrigues, Lugan et bien sûr Saint Agnan pour leur aide précieuse. L'équipe de l'APE reste à votre disposition pour plus de renseignements et vous attend nombreux pour partager ces moments festifs et conviviaux !

Mouv' à Saint - Agnan



ZUMBA®

Depuis septembre 2013, des cours de Zumba sont proposés par l'association "MOUV' à St Agnan". D'abord assurés à Garriques, ceux-ci se déroulent maintenant dans la salle des fêtes de St Agnan. La Zumba est un mélange de musique latino et musique du monde, des mouvements danse/fitness faciles à suivre. Au cours de l'année passée, une quinzaine d'adhérentes ont dansés tous les lundis soir, brûlant des calories dans la bonne humeur !



Le 17 mai 2014, ce sont 75 danseuses qui ont répondu à l'appel de l'association pour une soirée de folie. Animées par DJ Rock Blue (son & lumières), sous des rythmes latino (Salsa, Merengue, Reggaeton, Hip Hop, House, Soca, Dancehall...), Carine et Charlène ont mis l'ambiance pendant deux heures entraînant avec elles les danseuses.



Vivez l'expérience d'un cours de Zumba près de chez vous

MOUV' à St Agnan repart pour une nouvelle saison 2014/2015.

(Cours assurés 2 soirées par semaine)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Carine au 06 22 76 29 45

Le comité des fêtes



Repas tout canard



Saint-Agnan le 22 février 2014

Le comité des fêtes a organisé une soirée animée avec un repas tout canard fait avec des produits tarnais. 160 personnes se sont retrouvées autour de ce repas. Chaque participante s'est vue offrir une rose. La soirée a été bien réussie et s'est terminée tôt le matin.



La fête du village



Cette année le comité des fêtes a mis à la disposition des enfants, 2 châteaux gonflables et leur a offert le goûter. Il a aussi organisé un repas et une soirée animée par un chanteur professionnel. Chaque enfant participant à la soirée s'est vu offrir 2 tickets pour les attractions, tir à la carabine et pêche au canard, présentes sur la place de l'église. Des forains tarnais ont fait une halte à Saint-Agnan entre deux fêtes.

Saint-Agnan le 31 mai 2014



Soirée coupe du monde

Le 15 Juin 2014



Pour la première rencontre de l'équipe de France en coupe du monde, une soirée a été organisée autour de grillades aux ceps de vigne afin de supporter les bleus ici à Saint Agnan sur la place de l'église. Le beau temps et la convivialité étaient présents. La soirée s'est bien terminée avec un 3-0 pour la France .

La forêt de Gabor

Intacte depuis le XVII^e siècle sur la commune de Lavour (Tarn), la toute petite (30 ha) ancienne forêt royale de Gabor a une histoire étonnante. Aux comtes de Toulouse depuis 1221, royale en 1271, elle fait l'objet d'une réformation en 1541. Elle a été presque totalement défrichée au profit de la culture du pastel, alors florissante. Le solde, cultivé en taillis sous baliveaux, est ruiné par les officiers chargés de sa garde. En 1666, Louis de Froidour y constate que l'arbre le plus âgé n'a que 7 ans. Ne voulant ni la cultiver en taillis simple ni faire une futaie sur une si petite surface, il conçoit un plan de balivage à long terme inventant là le taillis-sous-futaie. En 1724, il est constaté que ses prescriptions ont été parfaitement suivies. Vendue comme bien national en 1796, la forêt conserve toujours de nombreuses traces de son passé prestigieux mais inconnu.



L'INVENTION DU TAILLIS-SOUS-FUTAIE

Nommé Commissaire réformateur pour le Languedoc le 3 mai 1666, Louis de Froidour était arrivé à Toulouse le 8 août. Dès le 26, il commence ses visites des forêts royales de la maîtrise de Toulouse. Après avoir visité de grands massifs dans le Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne et Tarn actuels, « *le treizième jour du mois de septembre* » (Arch. dép. Haute-Garonne), sa chevauchée le conduit dans la forêt de Gabor « *assise dans le diocèse de Lavour [Tarn]* ». C'est une toute petite forêt, un « *buisson de 54 arpents* » soit 30 ha (En 1680, parmi les forêts royales, il n'y avait que 29 de moins de 100 arpents soit environ 50 ha.). Froidour y voit « *un bois taillis [...] d'un, deux, trois, quatre, cinq, six et sept ans* ». Surtout, il vit le « *manquement des baliveaux ne s'en étant trouvé un seul tel qu'il peut être soit ancien soit moderne soit de l'âge des taillis derniers coupés* ».

Vers 1620, il y avait encore des arbres de futaie ; en 40 ans, le peuplement de Gabor est donc devenu un taillis simple des plus jeunes. La raison de cette dégradation : le capitaine forestier d'une forêt voisine avait fait couper, pour son chauffage, tous les arbres de futaie !

Comme dans toutes les forêts qu'il avait eu et aura à réformer, la première préoccupation de Froidour est de situer la forêt dans son environnement économique et écologique.

□ Où se situent les clients potentiels ? À Lavour bien sûr, « *de laquelle ville [Gabor] n'est éloigné que de trois quarts de lieu* ». Mais ne pourrait-on pas en conduire les produits plus loin ? Par flottage, moyen ordinaire de transport des bois à l'époque car la forêt n'est qu'à « *un petit quart de lieu ou environ de la rivière de l'Agout en laquelle à notre passage nous avons vu qu'on travaillait pour la rendre navigable* »

Le cas de Gabor est tout à fait révélateur des qualités de Froidour. Le 12 novembre 1665, Louis de Campistron (*procureur du roi*) avait déjà visité ce petit bois. Le compte-rendu du subdélégué tient en une seule phrase purement descriptive : la forêt est « *composée de jeunes remises²²⁰ de l'âge de six à sept ans et au dessous en fort bon état* ». Un an après, Louis de Froidour est venu, il a vu la même chose. Comme nous venons de l'exposer, il ne s'arrête pas à cette typologie de peuplement simpliste et ne se contente pas du tout de la sylviculture standard de l'époque : laisser vieillir le taillis jusqu'à ce qu'il ait 10 ans, puis y faire des coupes en y laissant des baliveaux « *suivant les ordonnances* ». Il raisonne impeccablement, synthétisant tous les paramètres qui conviennent, il trace alors l'avenir à long terme.

Il a fait un choix clair, exposé de façon concise. La sylviculture qu'il met en place en 1666, Huffel en dira (en 1927) qu'elle était « *en avance de plus d'un demi-siècle, le mode de traitement que nous suivons encore sous le nom de taillis sous futaie* » !

Au pays d'en haut



Les comptes rendus et le programme de nos actions et sorties sont disponibles sur www.aupaysdenhaut.com
Si vous souhaitez être tenus informés de nos activités, vous pouvez également nous envoyer un mail, vous ferez ainsi partie de notre liste de diffusion.

La présidente, Florence Couton.

Les bénévoles de l'association Au Pays d'en Haut s'investissent sur plusieurs projets dans le but de connaître et faire connaître notre patrimoine, de le valoriser et le protéger.
Chaque année, nous proposons des sorties nature (découverte des plantes, des oiseaux, ...) et une exposition photo en lien avec une action passée. Dans le cadre de notre projet baptisé « Diversité haie », un inventaire des arbres têtards (Mûriers blancs, Mûriers noirs, Saules) est en cours sur nos communes (Saint Agnan, Garrigues, Lugan, Azas, zones de coteaux de Lavaur et Saint Sulpice contigües à notre secteur).

2013 a été marquée à Saint Agnan par l'action « Agir ensemble pour les rapaces » et « Nuit de la chouette », une centaine de personnes a participé à cette journée. La signature d'une charte avec la mairie a conduit à la l'installation d'un nichoir à chouette effraie dans le clocher. Les travaux de rénovation de l'église n'ont pas permis l'installation de la dame blanche cette année, espérons qu'elle trouve le gîte à son goût dans les années à venir. Un document à votre disposition est disponible en mairie afin que vous puissiez nous faire part de vos observations de chouettes. Une soirée de restitution des données sera organisée à l'automne.



Balade autour du village avec observation d'un Milan royal



Nichoir à effraie dans le clocher de l'église de Saint-Agnan

Agir ensemble pour les rapaces" à SAINT AGNAN le 12 octobre 2013

La commune de Saint Agnan s'engage pour la protection de l'Effraie des clochers en signant la charte "Agir ensemble pour les rapaces"

Le projet « Agir ensemble pour les rapaces » initié par Nature Midi-Pyrénées est un programme d'incitation, d'appui et de formation à destination des acteurs locaux pour la protection des rapaces et leur cohabitation avec les activités humaines. Ce projet régional est financé par la région Midi-Pyrénées et l'Union Européenne.

La première commune tarnaise adhérente au projet est la commune de Saint Agnan. Le projet a été initié par la journée organisée le 23 mars 2013 à St Agnan à l'occasion de la manifestation nationale « La nuit de la chouette » qui a accueilli plus d'une centaine de visiteurs. L'action s'est poursuivie le samedi 12 octobre, par l'installation d'un nichoir à Effraie des clochers dans l'église. La perte de site de nidification a conduit l'Effraie à disparaître de nombreux villages, l'espèce étant victime de la fermeture des clochers par du grillage pour empêcher la nidification des pigeons. Espérons maintenant que la « Dame blanche » reviendra au village.

Cette initiative s'inscrit également dans une action nationale déclinée à l'échelle départementale par la LPO Tarn qui a pour objectifs de sensibiliser à la sauvegarde de cette espèce, à mieux connaître ses effectifs (enquête avec fiche de renseignements sur le site internet de la LPO Tarn), ainsi qu'à préserver ses habitats.



Nuit de la chouette le 23 mars 2013 à SAINT AGNAN

Une belle mobilisation pour la protection des chouettes à Saint Agnan

La commune de Saint Agnan a accueilli la 10ème édition de la « Nuit de la chouette » le samedi 23 mars ; animation nationale proposée localement par la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn, Nature Midi-Pyrénées et Au Pays d'en Haut. Les bénévoles des 3 associations ont uni leurs compétences pour proposer une journée complète dédiée à la connaissance des rapaces, diurnes et nocturnes.

Avec un nombre de visiteurs inespéré par les organisateurs pour une petite commune rurale, les 120 participants sont venus de Saint Agnan et des villages environnants mais aussi de Saint Sulpice, d'Albi et de Toulouse.

Concrétisant les efforts pédagogiques et de sensibilisation des naturalistes, plusieurs mesures de protection des oiseaux vont être mises en place sur la commune: confection et pose d'un nichoir à chouette effraie dans le clocher, mise en place de grillage sur les conduits de cheminée par des habitants du village pour ne plus voir la petite chouette chevéche tomber dans les foyers.

Cette journée a été soutenue par la commune de Saint Agnan, avec la participation des enfants de l'école de Garrigues et leur institutrice.

Articles extrait du site: www.aupaysdenhaut.com

*Au Pays d'en Haut
Pour une campagne vivante,
respectée et partagée*

aupaysdenhaut@alsatis.net
www.aupaysdenhaut.com
05 63 58 01 08

Carnet de croûte

Durant 15 ans, j'ai eu cette chance de travailler avec des grands chefs étoilés, à travers mon expérience je vous propose de découvrir des recettes faciles à réaliser et quelques secrets de grandes tables.

A tout honneur je vais commencer cette rubrique par Lucien Vanel, premier restaurateur Toulousain à obtenir 2 étoiles et dont un prix a son nom récompense chaque année les valeurs montantes de la restauration toulousaine.

L'incontournable recette des crêpes salées de la grand-mère Vanel

« Ces crêpes accompagnent toutes les viandes rouges et blanches, les prémices des pancakes aujourd'hui »

Ingrédients / pour 4 personnes

- 600 g de pommes de terre à chair farineuse
- 6 grosses cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 6 cuillères à soupe de farine
- 6 œufs
- Huile
- Sel (à la fin de la préparation)



Lucien Vanel

Cuire les pommes de terre épluchées à l'eau salée Dès qu'elles sont cuites les réduire en purée Très rapidement ajouter la farine et la crème, ensuite les œufs entier un a un ... Le secret consiste à ne pas trop travailler la pâte qui doit se présenter comme une pâte à crêpes légèrement plus épaisse. Dans une poêle légèrement huilée laisser tomber des petites tas de pâte (la valeur d'une cuillère à soupe) ; les ronds se forment tous seuls. Les retourner à la spatule souple pour cuire l'autre face La cuisson est très rapide, ces crêpes peuvent se faire au dernier moment ... Au moment des cêpes, il est possible de rajouter des petits morceaux cuits à mi-cuisson au milieu de la crêpe juste avant de la retourner..... Libre court à votre imaginaire pour agrémenter ces crêpes en fonction des produits de saison.

Le mot de la Faim : bon appétit

Philippe Mauré

Le Sentier des Pays d'en Haut



Infos pratiques

Ecoles



Saint Agnan :

Garderie: Martine Cenamor
Marie Christine Paschetta
Institutrice/directrice:
Danièle Gendre
Tel: 05 63 41 41 36

Garrigues :

Institutrice/directrice:
Pascale Campredon
Tel: 05 63 58 64 41

Lugan:

Institutrice/directrice:
Pascale Florit
Institutrice : Carole Maynadier
Tel: 05 63 41 84 50

SIRP:

Font Bressou
81500 Garrigues
Président : Xavier Cremoux
Secrétariat: Martine Orante
Mardi 14h00 à 19h00
Vendredi 10h00 à 12h00
Tel: 05 63 58 39 21

Crèche de Garrigues

Directrice : Frédérique Dessolin

Tel : 05 63 41 43 22

Horaires : 7h30-18h30



Accueil de loisir de la treille ALSH Lugan

Renseignements :

05 63 83 14 99

05 63 41 89 12

06 13 07 41 90

Site: www.cc-tarnagout.fr



Mairie de Saint-Agnan

Horaires secrétariat :

Lundi 10h00 à 12h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Jeudi 14h00 à 17h30

Permanence Mme le Maire :

Jeudi 18h30 à 19h30

Tel: 05 63 41 47 04

Fax: 05 63 41 47 05

Email :

Stagnan.mairie@wanadoo.fr



Ecole de foot (As. TENNIS C. ST AGNANAIS)

Site du club : stagnan.footeo.com

Président du club et responsable de
l'école de foot: Roques Gilles

Tel : 06 47 60 25 84

Email : 549251@lmpf.eu



Vice-présidente : Aubert-Parayre Brigitte
Vice-président : Baron Aymeric
Secrétaire : Loisant Séverine
vice secrétaire : Aymard Nicolas
Trésorier : Sibial Alexia
Accompagnateur : Igrane Jamal
Responsable technique : Danimbe Nadjitan

Responsables U15: Allard Stéphane
Danimbe Nadjitan (papa Jo)

Responsables U13: Allard Stéphane
Peltier Patrice

Responsables U11: Roques Gilles
Martin Maryline

Responsables U9: Éric Etcheto
Desoutter David

Responsables U7: Carles Freddy
Komazzenko Jérôme

Responsable senior : Baron Aymeric
06 59 46 38 42

Au pays d'en haut

Présidente : Florence Couton

Tel : 05 63 58 01 08

Site : www.aupaysdenhaut.com



Comité des fêtes

Président : Gabouriaud Fabrice
06 27 25 59 82

Trésorière : Metge Mélanie

Secrétaire : Corn Anthony

Membres: Metge Nicolas - Dayde Lyse -
Specht Laurent - De Saint Blanquat Lionel -
Gabouriaud Véronique - Fochetsato Nicolas
Viguier Laurent



APE (association des parents d'élèves)

Président : Marie Diaz 06 88 67 39 00

Secrétaire : Anne Martin

Trésorière : Charlaïne Sagot



Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15 ou 112

Hôpital /Urgences de Lavaur : 05 63 58 81 81

Gendarmerie ST Sulpice : 05.63.41.11.55

ELECTRICITE : ESL énergies service Lavaur

18 Av Victor Hugo bp89 81500 Lavaur

Tel : 05.63.83.64.80

Syndicat des eaux de la montagne noire :

Siège: 3 Avenue Jean Jaurès 81470 Cuq-Toulza

Tel : 05.63.82.54.82

Dépannage : Route de Castres 81500 Lavaur

Tel : 05.63.58.13.85

Ordures ménagères Sitcom :

Tel siège : 05.63.58.76.40 à BELCASTEL 81500

Ramassage scolaire FEDERTEEP

Fédération des transports scolaires du Tarn

16 rue Fonvieille 81000 Albi

Tél : 05 63 48 13 80

Fax : 05 63 48 13 87

Site : www.federteep.org



Mouv à Saint-Agnan

Présidente : Carine LLORDEN

Tel : 06 22 76 29 45



Service mairie

-Souricide gratuit à votre disposition
-Collecte des piles usagées, des ampoules et des cartouches d'encre.

La municipalité de Saint-Agnan...

recherche de la terre en grande quantité
dans le but d'agrandir le terrain de
foot.

L'équipe communication recherche des articles
pour son prochain numéro.
N'hésitez pas à nous soumettre vos idées.